

INFIRMIER H/F

Référence de l'offre : TR/01/08/2021-021	
Etablissement : Equipe Mobile	Temps de travail : Temps plein (1 ETP soit 35h/semaine)
Lieu de travail : Bourg en Bresse (01)	Convention Collective : CCN66
Nature du contrat de travail : CDI	Statut et classification : Cadre C3 N1

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

La Fédération APAJH, premier acteur généraliste dans le secteur du handicap, s'engage par son action militante pour une réelle société inclusive. Présente dans le débat citoyen, la Fédération APAJH intervient à tous les niveaux de l'Etat pour promouvoir ses valeurs.

La Fédération APAJH fédère 92 associations sur le territoire dont tous les DOM. Elle est aussi gestionnaire de 171 structures en gestion directe employant 4000 salariés. Au total, l'APAJH gère 700 établissements et services, tous types de handicap, tous les âges de la vie.

L'équipe mobile de Bourg en Bresse s'adresse à des personnes avec autisme ou présentant des Troubles du Spectre autistique (TSA). Le service accompagne des personnes prises en charge dans les établissements médico-sociaux pour adultes handicapés implantés dans l'Ain et des adultes qui vivent à domicile ou qui sont pris en charge au sein de leur famille pour ce même territoire. Une évolution de l'agrément est en cours d'étude vers le secteur enfant.

MISSIONS

Finalité du poste : Au sein d'une équipe médico-sociale, vous accompagnez des adultes avec autisme/ ou troubles du spectre autistique dans l'évolution de leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'inclusion dans le respect de leurs choix, de leur dignité et de leur singularité.

Dans le cadre du déploiement du dispositif, vos missions sont les suivantes :

Coordonner le parcours des personnes accompagnées

- Ecouter et recueillir les souhaits et attentes des personnes et co-construire l'évaluation écologique de la situation de la personne en apportant votre éclairage clinique : évaluation somatique, douleur,
- Rechercher et assembler des solutions pour apporter les réponses en adéquation avec les choix de vie des personnes : accompagner et soutenir la personne dans ses démarches
- Assurer les liaisons et la transmission d'informations entre les différents intervenants et proposer des ajustements dans les actions mises en œuvre
- Contribuer au dépistage et à la prévention en proposant des actions adaptées aux demandes et aux besoins identifiés
- Surveiller et repérer les modifications de l'état de santé ou des situations à risque
- Garantir la cohérence et la continuité des actions décidées avec la personne et/ou son représentant légal dans le cadre de son projet de vie
- Participer à la construction des PAG et/ou animer des réunions de concertation si besoin
- Anticiper les possibles ruptures de parcours et gérer les passages de relais
- Mobiliser les différents dispositifs financiers / mécanismes de compensation pour assurer l'adaptation et la continuité du parcours des personnes accompagnées
- Rédiger les synthèses, les analyses de situation et les bilans.

Développer le réseau de partenaires et apporter des connaissances sur l'autisme

- Mettre en place des actions de sensibilisation sur la connaissance de l'autisme auprès des acteurs médico-sociaux du domicile, des établissements, du monde du travail, de la formation, des aidants.....
- Rencontrer les autres établissements, structures et partenaires du territoire pour connaître les services et prestations disponibles pour adapter le parcours des personnes accompagnées
- Construire avec les partenaires une co-réflexion autour de la prise en compte des comportements-défis : évaluation, prévention, ...
- Développer le réseau de partenaire sanitaire : repérer les acteurs potentiels et mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accessibilité aux soins et à leur continuité avec le dispositif sanitaire
- Négocier et mettre en place des partenariats avec les autres acteurs du territoire pour assurer l'adaptation et la continuité du parcours des personnes accompagnées
- Assurer la coordination avec les dispositifs institutionnels (MDPH ...)
- Participer au déploiement de la mesure 37 du plan autisme

Assurer une veille permanente sur l'évolution des accompagnements

- S'informer des nouveaux dispositifs et des expérimentations réalisées en matière d'adaptation de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Etre en veille sur les évolutions du secteur médico-social, social et sanitaire pour identifier les innovations, les nouvelles modalités d'accompagnement et tout projet transposable au sein des établissements de la Fédération
- Faire un reporting des actions menées auprès des autres coordonnateurs et de sa direction afin de diffuser des bonnes pratiques

PROFIL

Diplôme requis: Diplôme d'Etat infirmier

Autres critères :

Vous avez une connaissance approfondie de l'autisme et êtes ouvert(e) sur des approches d'accompagnement variées. Vous êtes capable d'intervenir dans tous les lieux de vie de l'adulte (domicile, établissement d'accueil ...).

Vous appréciez de travailler en équipe pluridisciplinaire,

Vos capacités pédagogiques permettent un travail de soutien aux équipes institutionnelles d'accompagnement, aux professionnels issus du dispositif de droit commun, aux familles et/ou aidants naturels.

Permis de conduire indispensable.

Horaires de journée, du lundi au vendredi

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Date d'arrivée souhaitée : 15 mars 2021

Candidatures à adresser à : recrutementara@apajh.asso.fr

Personne à contacter pour tout renseignement sur le poste : Mme Bénédicte CARRE, Directrice adjointe